

Cette prolifération revêt une double dimension. Nous l'appelons verticale pour désigner la mise sur pied, par les cinq États nucléaires — États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni et Chine, — de programmes d'armement nucléaire toujours plus ambitieux, toujours plus perfectionnés dans leur puissance de destruction. Et nous parlons de prolifération horizontale pour caractériser la propagation des armes nucléaires dans les autres États, surtout ceux qui sont sur le point d'en fabriquer ou qui auront bientôt la capacité de le faire.

Notre principale préoccupation aujourd'hui est évidemment de limiter les arsenaux des cinq puissances nucléaires. Mais, d'un point de vue mondial et à court terme, les conséquences de la prolifération horizontale, celle qui s'étendrait à d'autres États, apparaissent tout aussi graves. En fait, elles le sont peut-être davantage, car les petites puissances nucléaires ne seraient pas retenues, comme le sont les cinq grandes, par la certitude d'une destruction mutuelle et finale si elles avaient recours à leurs armes nucléaires.

La conclusion du Traité sur la non-prolifération, qui est entré en vigueur en 1970 et qui doit être révisé en 1985, visait précisément à empêcher la prolifération horizontale aussi bien que verticale. Ce traité était en fait un pacte implicite entre les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en ont pas. D'un côté, les puissances nucléaires s'engageaient à négocier de bonne foi des limites sur le nombre et la diffusion de leurs armes nucléaires. De leur côté, les autres États convenaient de renoncer à l'emploi du nucléaire à des fins militaires, à condition de pouvoir en bénéficier dans des secteurs pacifiques comme ceux de l'énergie, de la médecine, de l'agriculture.

Mais, tiraillé entre les exigences de la paix et les impératifs de la guerre, ce pact qui remonte, encore une fois, à 1970 est bien près de se rompre. Les États tant nucléaires que non nucléaires, ceux de l'Est comme de l'Ouest, ceux du Nord comme du Sud, en sont maintenant au point où ils doivent décider si le pacte tient toujours, si leur besoin de survivre doit primer sur l'idée qu'ils se font de leur souveraineté.

La troisième des tendances qui comportent un danger pour l'ensemble de la planète est la dégradation des relations entre l'Est et l'Ouest, plus particulièrement des rapports entre les deux superpuissances. Dans un discours prononcé à Guelph, il y a deux semaines, je déplorais l'absence de haute politique dans les relations Est-Ouest, et la tendance de chacune des parties à négocier la limitation des armements sans faire d'effort pour comprendre les besoins de sécurité de l'autre. J'ai réaffirmé notre adhésion à la stratégie à deux voies de l'OTAN et exprimé l'espoir qu'on en ajoute une troisième, la voie de la volonté politique, du dialogue et de la confiance, afin de contrer cette dégradation dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

Si l'on examine ensemble les trois tendances que je viens de mentionner: recours accru à la force, risque grandissant de prolifération des armes nucléaires et rapports imprégnés d'animosité entre les superpuissances, on s'aperçoit qu'elles convergent et nous mènent à la catastrophe. Il devient dès lors évident que seule une approche globale des problèmes de paix et de sécurité peut renverser le cours sinistre de ces tendances.

Avec la montée de la tension, en effet, les relations entre l'Est et l'Ouest sont particulièrement sensibles